



LE MULTISECTORIEL

Le journal du Multisectoriel de la FEESP-CSN

Numéro 24

Avril 2017

MOT DU PRÉSIDENT

C'est avec plaisir que nous vous présentons une nouvelle édition du journal **Le Multisectoriel**.

Le 6 décembre dernier, nous avons eu le plaisir de tenir un colloque des syndicats des élévateurs à grains à Trois-Rivières qui, tout comme le colloque en octobre 2012, a été un grand succès.

Lors de cette rencontre, les participants ont eu l'occasion de recevoir une présentation de M. René Frigon de MCE conseils sur la situation de la manutention du blé dans les divers élévateurs à grain le long du St-Laurent à la suite de l'abolition de la Commission canadienne du blé (Wheat board). Lors du colloque en octobre 2012, M. Frigon avait présenté une étude sur les impacts appréhendés d'une telle politique et ses conséquences possibles sur les quantités transportées sur le fleuve Saint-Laurent. Ce fut donc l'occasion pour les participants de

recevoir un suivi sur ce dossier important pour ce secteur d'activité. Beaucoup craignaient une diminution du volume de grain manutentionné par nos élévateurs. C'est tout le contraire qui s'est passé puisque les compagnies ont investi beaucoup d'argent et de ressources pour maximiser l'utilisation des élévateurs sur les différents sites. Alors, pas question pour elles de se retirer.

En plus de cette présentation, ce colloque fut l'occasion pour les participants de partager leurs réalités ainsi que de rafraîchir leurs connaissances sur certains aspects du code fédéral.

Pour ce faire, Pamela Désourdie, conseillère syndicale FEESP, nous a présenté des capsules sur la santé-sécurité, les indemnités et les normes fédérales du travail.

Philippe Dufresne, également conseiller syndical FEESP, a quant à lui, fait une présentation sur le Code fédéral. Le sujet étant vaste et aride, Philippe a réussi à faire

une excellente présentation qui a su intéresser et plaire aux personnes présentes dans la salle.

À la suite de plusieurs demandes de nos membres, l'exécutif du secteur réfléchit à la tenue d'une

Conseil fédéral FEESP, les 2, 3 et 4 mai à Chicoutimi

C'est un rendez-vous !

journee d'information sur le Code fédéral. Comme en 2014, tous les syndicats de la FEESP de juridiction fédérale seraient invités. Nous analysons également la possibilité d'organiser des événements pour les syndicats des sous-secteurs « sécurité » et « environnement ».

Je profite de la parution du journal pour vous inviter toutes et tous à participer au conseil fédéral de la FEESP les 2, 3 et 4 mai à Chicoutimi, à l'hôtel le Montagnais et au 65^e congrès de la CSN les 5, 6, 7, 8 et 9 juin au Palais des congrès à Montréal.

En marge du conseil fédéral de la FEESP, une date est à retenir : la réunion annuelle du conseil du Multisectoriel qui aura lieu le mardi 2 mai. Ce conseil du secteur sera tenu conjointement avec le conseil du secteur des organismes gouvernementaux. Nous vous attendons en très grand nombre. Votre présence est très importante pour votre secteur et la vie syndicale en général.

En terminant, je vous souhaite un très bon début de printemps et je

... suite à la page 2



Vos idées sont les bienvenues

Au cours des prochaines parutions, nous aimerions vous présenter des sujets qui vous sont importants. Votre exécutif de secteur vous invite donc à soumettre vos idées de sujets pour des articles ou chroniques ou encore de nous faire part de tout événement à venir dans vos syndicats. Vous pouvez également nous soumettre un article que vous souhaitez voir publié, pourquoi pas! **Pour nous joindre :**
feesp.montreal1@csn.qc.ca

... suite de la page 1

tiens à remercier ceux et celles sans qui je ne saurais être votre président : Jocelyn Gravel, vice-président du secteur (Syndicat national des employés des Élévateurs à grain de Sorel), Éric Fillion, secrétaire du secteur (Syndicat des travailleurs et travailleuses de G3 Québec-CSN), Nathalie Arguin, secrétaire générale de la FEESP et responsable du secteur, Philippe Dufresne, conseiller syndical, et Audrey Laprise, Stéphanie Fournier et Sylvie Poirier, employées de bureau.

Syndicalement,

Bernard Duchastel,
Président du Multisectoriel
(Syndicat des travailleuses et
travailleurs du cimetière
Notre-Dame-des-Neiges-CSN)

Vous comptez prendre l'avion bientôt?

À votre départ comme à l'arrivée, sachez que des employé-es syndiqués CSN veillent à votre sécurité!

Entrevue avec Arezki Khoufache, président du Syndicat des agent-es de sécurité de ADM-CSN, depuis 2015 et agent de sûreté depuis 2004.

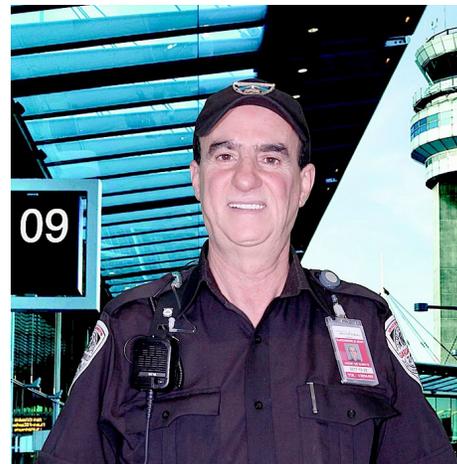
La mission des agentes et agents de sûreté de l'Aéroport international Pierre-Elliott-Trudeau de Montréal est de protéger les passagers, le personnel et les installations contre tout acte illicite menaçant l'aviation civile.

Que représente cette mission au quotidien?

Arezki explique son travail et celui de son équipe : « Nous sommes la première ligne de sûreté dans la zone réglementée (côté piste), dans la zone intérieure (aéroport) et dans la zone publique (avant d'entrer dans l'aéroport). Ainsi, nous veillons à la sûreté des lieux, des passagers, non-passagers et employé-es en contrôlant l'accès des personnes, des véhicules, des marchandises, de certains bagages aux zones réglementées et aux secteurs à accès restreint ».

Pour ce faire, les agent-es de sûreté contrôlent les entrées dans les différents lieux de l'aéroport vérifiant la validité des tests biométriques, qu'ils soient portatifs ou muraux (empreinte de l'index ou de l'iris) ainsi que par les cartes d'identité ou les laissez-passer des non-passagers.

De plus, l'agent-e de sûreté contrôle les permis de conduire des conducteurs voulant accéder au



côté piste de l'aéroport, les signatures des fournisseurs de marchandises et la conformité des marchandises aux règles préétablies, et ce, précise Arezki, afin qu'aucun élément étranger indésirable n'entre dans l'aéroport.

En parlant d'élément indésirable, les agents sont-ils formés pour intervenir dans les situations d'urgence?

Arezki Khoufache répond par l'affirmative et indique : « Nous sommes formés en communication, à la maîtrise d'une personne violente, à se défendre contre les coups frappés et dans des combats corps à corps. Nous intervenons aussi en cas d'urgence médicale, vol, accident, incendie, alerte à la bombe, déversement de matières dangereuses, évacuation des personnes, etc., et ce, tout en respectant les lois et le Code d'éthique des membres de la sûreté aéroportuaire. »

De plus, les agent-es de la sûreté aéroportuaire reçoivent de la formation continue afin de

connaître les nouveaux règlements, les changements au niveau des lois et du Code d'éthique.

Il ne faut pas passer sous silence un aspect important du travail des agent-es : le service à la clientèle. En effet, ils ont une connaissance très approfondie de l'aéroport et aident les passagers en donnant les directions appropriées et diverses informations susceptibles de faciliter l'expérience des usagers.

Considérant le nombre de passagers par année¹, le travail d'agent-e de la sûreté aéroportuaire comporte son lot de devoirs, responsabilités et défis.

Quels sont les défis syndicaux?

« Avant 2015, nous n'étions pas syndiqués avec la CSN et l'employeur avait la latitude pour faire du favoritisme. Il n'affichait pas les postes et ne respectait pas l'ancienneté. Vous comprenez que les défis syndicaux sont grands : travailler avec notre employeur afin qu'il respecte la convention collective et déposer des griefs lorsqu'il ne le fait pas.

Il ne faut pas oublier d'où nous venons : le contrat est octroyé au sous-traitant Garda qui avait diminué les salaires avec l'approbation du syndicat de l'époque. C'est à ce moment que nous avons décidé de joindre les rangs de la CSN.

D'ailleurs, je remercie tous les agents pour leur confiance, leur solidarité et surtout leur professionnalisme tout au long des moyens de pression lors de la période de négociation avec le sous-traitant Garda ainsi que les services de la CSN pour leur soutien lors de notre changement d'allégeance

syndicale et de la négociation, car maintenant nous pouvons nous tourner vers un projet qui nous ressemble. »

Les références suivantes nous ont inspirées :

AÉROPORTS DE MONTRÉAL, « Sûreté aéroportuaire », [En ligne], (s.d.) [<http://www.admtl.com/fr/adm/surete/surete-aeroportuaire>] (Consulté le 24 mars 2017)

CÉGEP GÉRALD GODIN, *Techniques de la sûreté aéroportuaire*, [En ligne], (s.d), [<http://www.cgodin.qc.ca/formation-continue/wp-content/uploads/2016/07/AEC-Suret%C3%A9-a%C3%A9roportuaire-juillet-2016.pdf>] (Consulté le 24 mars 2017).

¹ « Le PDG d'ADM, Philippe Rainville, a estimé, dans un communiqué, que le trafic pourrait atteindre 20 millions de passagers en 2020. »

RADIO-CANADA, « Nombre record de passagers à l'aéroport Montréal-Trudeau », [En ligne], 9 février 2017, mis à jour le 10 février 2017, [<http://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1015863/nombre-record-passagers-aeroport-montreal-trudeau-2016>] (Consulté le 24 mars 2017).

Bienvenue!

Le comité exécutif du Multisectoriel est heureux de souhaiter la bienvenue aux syndicats suivants, qui ont récemment grossi les rangs de la FEESP-CSN

- Syndicat des travailleuses et travailleurs du Carrefour environnement Saguenay – CSN
- Syndicat des travailleuses et travailleurs des métiers de Concordia – CSN
- Syndicat des travailleuses et travailleurs de Vacuum national Sorel – CSN
- Syndicat des travailleuses et travailleurs de Vacuum national Montréal – CSN



Syndicat des agent-es de sécurité de ADM-CSN lors d'une manifestation en mai 2016

Conseil fédéral FEESP

2, 3, 4 mai 2017 à Chicoutimi

La première convocation a été envoyée à tous les syndicats dans la semaine du 8 février dernier et la deuxième convocation, contenant notamment la lettre de créance et le formulaire de demande d'aide pour les syndicats de 70 membres et moins, vous est sûrement déjà parvenue. Si l'information vous a échappée, vous pouvez consulter le site internet de la FEESP pour obtenir toutes les informations. Puisque notre secteur comprend plusieurs syndicats de 70 membres et moins, nous vous rappelons les modalités de la politique d'aide aux petits syndicats ci-dessous

Nous souhaitons vous voir en grand nombre lors de cette instance qui abordera des sujets tels la valorisation des métiers et professions des membres de la FEESP, les médias et la communication avec nos membres, les revendications pour la reconnaissance du métier de

conducteur et conductrice d'autobus scolaire, les impacts de la loi 24 (municipal), etc. Ce sera également l'occasion d'élire une personne au comité exécutif de la FEESP, au poste de la vice-présidence ainsi qu'aux comités de santé-sécurité, condition féminine, formation et surveillance.

De plus, le secteur profitera de l'occasion pour tenir un Conseil du Multisectoriel, et offrir la présentation *Amiante : informer pour agir* par Ana Maria Seifert, conseillère syndicale au module santé-sécurité-environnement au SRT.

Participer aux instances de votre secteur et de votre fédération vous permet de prendre part de façon active aux décisions et orientations de ces organisations, qui pourront ainsi mieux répondre à vos besoins.

Au plaisir de se rencontrer les 2, 3, 4 mai prochain!

Résumé de la politique d'aide aux syndicats de 70 membres et moins :

La Fédération verse au syndicat une subvention de 100 \$ par jour pour participer au conseil fédéral aux conditions suivantes :

- La personne déléguée doit provenir d'un syndicat de 70 membres cotisants et moins.
- Chaque syndicat présentant sa demande doit être en règle avec la FEESP dans le paiement de ses per capita et ne doit pas avoir plus de 10 000 \$ pour l'ensemble de ses avoirs.

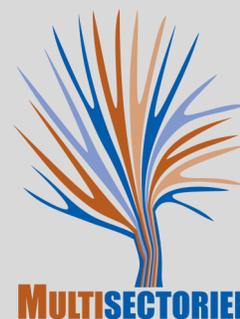
La formule de demande et la réglementation pour les syndicats de 70 membres cotisants et moins sont envoyées avec la convocation. La personne déléguée doit apporter ladite formule dûment signée ainsi qu'une attestation de l'état de compte du syndicat du mois précédant l'instance.

- Une seule personne déléguée par syndicat bénéficie de cette aide.
- Chaque syndicat qui est à plus de 240 kilomètres du lieu où se tient le conseil fédéral bénéficie d'une aide additionnelle de 100 \$.

- Chaque syndicat qui est à plus de 320 kilomètres du lieu où se tient le conseil fédéral bénéficie d'une aide additionnelle de 125 \$.
- Chaque syndicat qui est à plus de 400 kilomètres du lieu où se tient le conseil fédéral bénéficie d'une aide additionnelle de 200 \$.

Aussi, pour les syndicats des régions éloignées :

Chaque syndicat, quel que soit le nombre de membres, situé à plus de 640 kilomètres du lieu où se tient la réunion du conseil fédéral bénéficie d'une allocation de transport de 300 \$.



**VOUS DÉSIREZ RECEVOIR LE
MULTISECTORIEL? VOUS AVEZ DES
COMMENTAIRES OU DES SUGGESTIONS
À NOUS FAIRE?**

ÉCRIVEZ-NOUS AU

FEESP.MONTREAL1@CSN.QC.CA

1601, avenue De Lorimier, Montréal
(Québec) H2K 4M5

Téléphone : 514 598-2204

Télécopieur : 514 598-2398

www.feesp.csn.qc.ca

L'ÉQUIPE DU MULTISECTORIEL

Bernard Duchastel, président

(STT du Cimetière Notre-Dame-des-Neiges, Montréal),

Jocelyn Gravel, vice-président

(SNE des éleveurs à grain de Sorel),

Éric Fillion, secrétaire

(ST de silos à grain Bunge, Québec),

Nathalie Arguin, responsable politique

Philippe Dufresne, conseiller syndical

Stéphanie Fournier, employée de bureau